

■ **Aranden GmbH (Aranden Sàrl)**, à S i e r r e , rue de Chip-
pis 45, 3977 Granges, nouvelle société à responsabilité limitée.
Date des statuts: 18. 02. 2003. But: fabrication d'articles d'invali-
des; commerce et vente de produits de brosse-rie, d'articles de net-
toyage, de machines d'entretien de sols et produits y relatifs;
importation et exportation de tels produits et machines, ainsi que
toute activité similaire et analogue en relation avec son objet. La
société peut acquérir des immeubles, créer des succursales et s'in-
téresser directement ou indirectement à toute entreprise de na-
ture à développer son but. Capital social: CHF 25'000.--. Faits
qualifiés: apport en nature : de Nebojsa Ilic, deux véhicules et du
matériel d'exploitation selon inventaire du 31.12.2002, d'une va-
leur totale de CHF 50'000.-- accepté pour ce prix et dont CHF
25'000.-- sont imputés sur le capital, contre remise des deux parts
sociales entièrement libérées, le solde constituant une créance
envers la société. Organe de publication: FOSC. Personnes inscri-
tes: Ilic, Nebojsa, de Chalais, à Réchy (Chalais), associé et gérant,
avec signature individuelle, pour une part sociale de
CHF 24'000.--; Cikiric, Zika, citoyen yougoslave, à Réchy (Cha-
lais), associé, sans droit de signature, pour une part sociale de
CHF 1'000.--. Capital social entièrement libéré.
Journal no 308 du 19.02.2003
(00878344 / CH-626.4.007.970-5)